



Réf: Dossier N° 014149

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SANOGO & FILS TRANSPORTS »

Siège social Abidjan, Abobo, ANDOKOI,lot 107,ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/04/2021 , et enregistrés au CEPICI le 19/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANOGO & FILS TRANSPORTS »

<u>Objet :</u> La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d' lvoire :

- TRANSPORT PUBLIC

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- généralement. opérations et toute financières. immobilière. commerciales. mobilières rapportant et se directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant faciliter l'extension ou le développement.

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales Capital social CFA Dix Mille (10.000)F chacune de en numéraires. 1 numérotées de à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan, Abobo, ANDOKOI,lot 107,ilot 14

<u>Dirigeant(s)</u>: M SANOGO DJAKARIDJA (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-02371 du 28/06/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

<u>Dépôt au greffe</u>: n°14694/GTCA/RC/2021 du 28/06/2021

